

ACTION URGENTE

BAHREÏN. UNE DÉFENSEURE DES DROITS HUMAINS RISQUE DE SUBIR DES ACTES DE TORTURE EN DÉTENTION

Ebtisam al Saegh, une défenseure des droits humains bahreïnite, a été arrêtée le 3 juillet par des membres des forces de sécurité masqués qui ont effectué une descente à son domicile. Amnesty croit savoir qu'elle est détenue au centre de détention pour femmes de Madinat Issa, à la périphérie de Manama. Cette femme est une prisonnière d'opinion et risque de subir des actes de torture ou d'autres mauvais traitements, notamment des agressions sexuelles.

Ebtisam al Saegh, 48 ans, a été arrêtée le 3 juillet à 23 heures 45, lorsqu'environ 25 agents masqués en civil, qui ont affirmé appartenir à la Direction des enquêtes criminelles (CID), ont effectué une descente chez elle à Jid Ali, au sud de Manama, la capitale. Trois hommes armés se sont postés devant la maison, et sept agents, dont deux femmes portant l'abaya (robe) et le niqab (voile couvrant le visage), sont entrés chez elle. Ils n'ont pas présenté de mandat d'arrêt. Quand Ebtisam al Saegh leur a demandé pourquoi ils l'arrêtaient et où ils l'emmenaient, ils lui ont répondu : « Vous n'avez pas besoin de parler, vous le saurez dès que vous serez arrivée ». Les agents lui ont confisqué son téléphone portable et sa carte d'identité nationale et l'ont emmenée. Elle a été autorisée à emmener son traitement médical. Amnesty International pense que son arrestation est liée à son travail en faveur des droits humains. Plus tôt dans la journée, elle s'était exprimée sur Twitter au sujet des mauvais traitements infligés à des femmes par l'Agence nationale de sécurité et en avait tenu le roi de Bahreïn responsable. Ebtisam al Saegh avait déjà été détenue et interrogée pendant environ sept heures le 26 mai et avait été soumise à des actes de torture, notamment des agressions sexuelles, dans le bâtiment de l'Agence nationale de sécurité d'al Muharraq, une île située au nord-est de Manama.

Le 4 juillet, Ebtisam al Saegh a été remise en prison après avoir été interrogée dans un lieu inconnu. À 21 heures, elle a appelé ses proches, leur a dit qu'elle avait été placée en détention à l'isolement et leur a demandé de lui amener ses vêtements et de l'argent. Elle leur a également dit qu'on la soumettait à une pression énorme pour qu'elle « avoue » et qu'on l'avait informée qu'elle continuerait à être interrogée le lendemain et jusqu'à ce qu'elle « avoue ». Ebtisam al Saegh souffre du syndrome du côlon irritable et a dit à sa famille qu'elle avait des nausées et qu'elle n'avait pas mangé correctement. Le 5 juillet, sa famille a emmené des vêtements à la prison, mais les autorités pénitentiaires ont refusé de les prendre, expliquant qu'ils ne pouvaient le faire que si elle était présente dans la prison. La famille a porté plainte auprès du médiateur du ministère de l'Intérieur. Le 6 juillet à l'aube, des hommes masqués ont à nouveau effectué une descente au domicile d'Ebtisam al Saegh, et tous les téléphones portables de la maison ont été saisis. Ils ont dit à sa fille qu'ils savaient qu'elle avait diffusé des informations sur sa mère, qui n'avait pas coopéré avec eux car elle ne leur avait pas dit qu'elle possédait un autre téléphone portable.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en arabe, en anglais ou dans votre propre langue :

- appelez les autorités bahreïnites à libérer Ebtisam al Saegh immédiatement et sans condition, car elle est détenue uniquement pour avoir exercé pacifiquement son droit à la liberté d'expression et en raison de son travail en faveur des droits humains ;
- demandez-leur de veiller à ce qu'elle ne soit pas victime de torture ou d'autres mauvais traitements, et qu'elle puisse sans délai contacter régulièrement son avocat et sa famille, et bénéficier de tous les soins médicaux dont elle pourrait avoir besoin ;
- engagez-les à diligenter sans délai une enquête indépendante, impartiale et efficace sur ses allégations de torture, et à traduire les responsables en justice dans le cadre de procédures équitables.

VEUILLEZ ENVOYER VOS APPELS AVANT LE 17 AOÛT 2017 À :

Roi de Bahreïn

Shaikh Hamad bin 'Issa Al Khalifa
Office of His Majesty the King
P.O. Box 555
Rifa'a Palace, al-Manama, Bahreïn
Fax : +973 1766 4587

**Formule d'appel : Your Majesty, / Sire,
(Votre Majesté, dans le corps du texte)**

Ministre de l'Intérieur

Shaikh Rashid bin 'Abdullah Al Khalifa
Ministry of Interior
P.O. Box 13, al-Manama, Bahreïn
Fax : +973 1723 2661
Twitter : @moi_Bahrain

Formule d'appel : Formule d'appel : Your Excellency, / Monsieur le Ministre,

Copies à :

Ministre de la Justice et des Affaires islamiques
Shaikh Khalid bin Ali Al Khalifa
Ministry of Justice and Islamic Affairs
P. O. Box 450, al-Manama, Bahreïn
Fax : +973 1753 1284
Courriel : <http://www.moj.gov.bh/en/>
Twitter : @Khaled_Bin_A

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de Bahreïn dans votre pays. Insérez les adresses ci-dessous :

Name, Address 1, Address 2, Address 3, Fax number Email address Salutation

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

BAHREÏN. UNE DÉFENSEURE DES DROITS HUMAINS RISQUE DE SUBIR DES ACTES DE TORTURE EN DÉTENTION

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Ebtisam al Saegh est une défenseure des droits humains bahreïnite qui travaille avec l'ONG bahreïnite Salam for Democracy and Human Rights (SALAM DHR). Le 25 mai, l'Agence nationale de sécurité l'a sommée par téléphone de se présenter le lendemain après-midi à leur bâtiment d'al Muharraq. Lorsqu'elle est arrivée, on lui a immédiatement bandé les yeux, et dans les heures qui ont suivi, elle a subi des agressions sexuelles, a été frappée sur tout le corps, a reçu des coups de pieds à l'abdomen et a été obligée de rester debout pendant plus de sept heures lors de son interrogatoire. Ebtisam al Saegh a été interrogée sur les événements de Duraz, où les forces de sécurité ont attaqué des manifestants le 23 mai, tuant cinq personnes, et sur d'autres défenseurs des droits humains qu'elle connaît, ainsi que sur sa participation au Conseil des droits de l'homme des Nations unies à Genève en mars, où elle s'est exprimée sur les violations des droits humains à Bahreïn. On lui a ordonné de cesser toutes ses activités de défense des droits humains, sans quoi elle serait de nouveau la cible de violences. Ebtisam al Saegh a été libérée, sous le choc, de l'Agence nationale de sécurité vers 23 heures. Elle a été transférée à l'hôpital, où elle a reçu un traitement pour dépression nerveuse. Pour plus d'informations, voir la déclaration publique en anglais d'Amnesty International *Woman Human Rights Defender tortured and sexually assaulted as Bahrain renews campaign to silence peaceful critics* (<https://www.amnesty.org/fr/documents/mde11/6392/2017/fr/>).

Amnesty International a reçu des informations selon lesquelles d'autres militants politiques et des droits humains ont été convoqués à l'Agence nationale de sécurité et pourraient avoir été torturés ou avoir été victimes d'autres mauvais traitements entre le 24 et le 28 mai. Certains d'entre eux ont depuis annoncé sur Twitter qu'ils cessaient leurs activités.

Le 4 juillet, avant son arrestation, Ebtisam al Saegh s'était exprimée sur Twitter au sujet des agressions contre les détenues du centre de détention pour femmes de Madinat Issa. D'après les informations reçues, quand Ebtisam al Saegh a été emmenée en prison, toutes les autres détenues ont été enfermées dans leur cellule jusqu'à 10 heures 30. L'isolement a également été ordonné plus tard dans la journée, et les appels téléphoniques ont été réduits.

Depuis juin 2016, les autorités bahreïnites ont intensifié la répression contre les individus considérés comme des détracteurs du gouvernement. Des dizaines de défenseurs des droits humains et de militants politiques se sont vu interdire de se rendre à Genève ou en ont été empêchés par les autorités bahreïnites alors qu'ils devaient participer à des sessions du Conseil des droits de l'homme des Nations unies. Plus récemment, fin avril 2017, à l'approche de l'examen du bilan du pays en matière de droits humains par l'ONU à Genève, le 1^{er} mai, au moins 32 individus considérés comme des détracteurs du gouvernement ont été convoqués pour interrogatoire par le parquet. La majorité d'entre eux ont été inculpés de « rassemblement illégal à Duraz ». Pour en savoir plus, voir la déclaration publique d'Amnesty International intitulée *Bahreïn intensifie les attaques contre les droits humains avec la dissolution d'un mouvement politique de premier plan*, (<https://www.amnesty.org/fr/documents/mde11/4484/2016/fr/>), et la déclaration publique en anglais intitulée *32 dissidents rounded up within days in clampdown ahead of UN human rights session* (<https://www.amnesty.org/en/latest/news/2017/04/bahrain-32-dissidents-rounded-up-within-days-in-clampdown-ahead-of-un-human-rights-session/>).

Amnesty International a recueilli des témoignages concernant des arrestations et des détentions arbitraires ainsi que des cas d'actes de torture et d'autres mauvais traitements infligés à des personnes privées de liberté, notamment alors qu'elles étaient détenues par la CID. Ces détenus affirment avoir été forcés à signer des « aveux » qui ont été utilisés comme preuves contre eux ou pour accuser d'autres personnes lors de procès. Selon les informations récoltées, les détenus seraient entre autres battus, contraints à rester debout pendant de longues périodes, privés de sommeil et forcés à rester nus.

Nom : Ebtisam al Saegh
Femme

AU 165/17, MDE 11/6673/2017, 6 juillet 2017